

# Règlement de la catégorie « 60 Sekonne Clip »

## Participation

Le concours s'adresse à tous les jeunes de 12 à 30 ans, résidants au Luxembourg ou étant inscrits comme élève ou étudiant dans un établissement scolaire luxembourgeois.

Les clips peuvent être le résultat d'un travail en groupe, au sein d'une école ou d'une association.

La participation au concours est gratuite.

Des jeunes ayant déjà accompli des études supérieures de cinéma ou similaires ainsi que des professionnels du secteur film et cinéma sont exclus de la participation au concours

## Critères

Pour participer au concours, réalisez un clip qui déchaîne ! Mais attention, pas n'importe quel clip : les clips pour le concours sont soumis aux conditions suivantes :

- **\*Nouveau\* « Remake à la Lëtzebuerg »**

Les dernières années les clips de 60 secondes ont dû contenir certains éléments et des caractères de différentes générations. L'édition 2020 innove en mettant en place une nouvelle formule ! Désormais le concours est sous la devise « Remake à la Lëtzebuerg ». Les clips doivent être un remake d'une scène cinématographique bien connue avec une relation au Luxembourg, comme par exemple une traduction luxembourgeoise, des éléments et traditions luxembourgeois. Donnez libre cours à votre créativité.

- **Les clips ne doivent pas dépasser la durée de 60 secondes.**
- **Le titre du film original doit être marqué sur la fiche d'inscription.**
- **Les clips ne peuvent contenir ni des histoires, ni des musiques susceptibles de violer des droits d'auteur existants.**

## Lauréats

Un jury sélectionnera les **meilleurs clips (20-25 clips)** qui seront présentés au public lors de la soirée «Crème Fraîche».

Le public déterminera les trois gagnants parmi les clips sélectionnés.